

Enseignement supérieur et recherche : 64 ans et 43 annuités, c'est toujours non !

Comme des millions de jeunes, de salarié·es du privé et du public et de retraité·es, les personnels de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et les étudiant·es étaient à nouveau en grève et en manifestation le 31 janvier, pour le retrait du projet de réforme des retraites présentée par le gouvernement.

Nos organisations s'opposent au recul de l'âge légal de départ à 64 ans et à l'allongement de la durée de cotisations. 9 travailleur·ses sur 10 rejettent la réforme, 2/3 de la population soutiennent les mobilisations. Dans de nombreux établissements universitaires et organismes de recherche, les personnels et étudiant·es ont répondu à l'appel intersyndical et se sont mobilisés. L'étude d'impact annexée au projet de loi, publiée le lundi 23 janvier 2023, confirme que cette réforme est injuste et brutale, en particulier pour les femmes qui seraient bien plus pénalisées que les hommes par cette réforme.

Dans l'Enseignement supérieur et de la Recherche, la précarité est grande pour beaucoup de personnels (notamment vacataires, contractuel·les, temps partiels...) et les salaires sont insuffisants. Ils et elles font fonctionner le service public malgré des restrictions budgétaires et de postes, dans des conditions de travail de plus en plus dégradées. Cette réforme affecterait tous les personnels : qu'ils aient des carrières complètes, courtes, longues, hachées, toutes et tous subirait l'allongement de la durée de cotisation et le recul de 2 ans de l'âge légal, et au final une baisse de pension.

La jeunesse refuse la vie de précarité –étudiante, professionnelle, retraite– qui lui est promise et un nombre croissant d'étudiantes et étudiants était dans la rue ce mardi. Et pourtant, il n'y a aucune fatalité à cette politique. Rien ne justifie une réforme aussi injuste et brutale. Le gouvernement doit entendre le rejet massif de ce projet et le retirer.

Les organisations de l'ESR rappellent avec force le principe des franchises universitaires, garanties séculaires des libertés d'expression et de mobilisation au sein des universités, et s'opposent au recours à la force pour empêcher la tenue de réunions et d'assemblées générales.

Après le courriel envoyé par certaines présidences d'université et directions d'organismes relayant une présentation de la réforme faite par le gouvernement, nos organisations syndicales dénoncent le mail du ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, envoyé tant à des agent-es publics qu'à des salarié-es de droit privé, présentant une liste d'arguments en faveur de la réforme des retraites. Ces envois constituent des abus et une captation abusive de données personnelles.

Nos organisations appellent mobilisation nationale pour le 7 et 11 février 2023. Nos organisations appellent

Paris, le 3 février 2023